

L'«R» de La Pesse

Octobre 2011 - n° 23

Le mot du maire

En ce début d'automne où la chaleur nous fait plus penser à un cœur d'été, c'est le N°23 de l'«R» de La Pesse qui va vous apporter quelques échos de la vie de notre commune.

Permettez-moi tout d'abord de revenir quelques instants sur les nombreux travaux qui ont certes perturbé les riverains et les vacanciers mais dont la nécessité s'avérait indispensable voir incontournable.

En effet, nombreux sont celles et ceux qui aujourd'hui trouvent la requalification de notre cœur de village comme une réussite et nous en sommes ravis.

Il reste encore quelques menus petits travaux à réaliser : résine de couleur pour le carrefour, signalétique, passages cloutés, bouches à clef de l'eau potable, un banc et une barrière à installer...

De plus, la commune lors de son dernier conseil municipal a décidé d'installer du mobilier urbain (bacs à fleurs et barrières en bois traité commandés auprès de La Pessière) pour neutraliser les parties en pavage.

Ce mobilier restera en place pour cet hiver afin de protéger les pavés du déneigement mais également de conserver à ces secteurs leur destination «piétonne» et «conviviale». Un point sera fait au terme de ce premier hiver.

Dans les jours à venir, le monument aux morts sera édifié et la fontaine reconstruite et mise en eau, les piliers et la barrière ceinturant l'église seront également remis en état.

Comme vous avez pu le constater, et ce n'est pas un luxe, le cimetière va retrouver une fonctionnalité digne de ce nom et être réaménagé avec :

- la création d'un colombarium,
- la création d'un jardin du souvenir,
- la création d'un caveau d'attente,
- la création d'un ossuaire,
- la reprise de toutes les allées et ainsi permettre aux personnes handicapées d'y accéder,
- la création d'un parking à l'entrée qui ne sera destiné qu'aux seules personnes se rendant sur ces lieux de recueillement.

J'en profite pour mettre en exergue le remarquable travail effectué par Jean-Marie et Patrick.

Sur un tout autre sujet, je souhaite attirer l'attention du plus grand nombre quant à l'organisation du déneigement pour l'hiver à venir.

Bien que l'on espère tous qu'il soit un peu plus enneigé que le dernier, l'équipe qui en assurera le principe sera privée de la présence de Philippe Grenard pour raison de santé et on sait tous l'importance du travail que Philippe effectuait pour venir en soutien à Jean-Marie et Gilbert.

Malheureusement, il a été impossible de trouver une entreprise ou un privé de proximité pour suppléer à cette absence et à ce travail particulier.

Par avance et malgré tout l'investissement dont feront preuve Jean-Marie et Gilbert, je demande à chacun d'entre nous d'y mettre un peu du sien et de faire preuve d'un peu plus de souplesse et de compréhension pour que cette mission très importante qu'est le déneigement se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Enfin je terminerai mes propos pour informer l'ensemble de la population du souhait sans faille des élus de la commune de voir aboutir l'ensemble des projets économiques de quelques natures que ce soient dans la mesure où ils restent en adéquation avec notre P.O.S. actuel (qui deviendra P.L.U. à très court terme), pour lesquels nous sommes interpellés et sollicités.

Il y va non seulement de l'intérêt économique de notre territoire (commerces, prestataires, artisans et autres) mais également de sa pérennité et de la présence de services tels que : école, poste, caserne de pompiers, cabinet d'infirmiers, médecins et bien d'autres encore.

Je veux rassurer tous les porteurs de projets pour leur dire que je soutiendrai et que nous soutiendrons toutes les initiatives créatrices d'emplois (même si ce n'est que quelques uns...!!!) et de valeur ajoutée tant économique qu'humaine.

La vie et la pérennité d'un territoire ne doivent pas s'arrêter qu'à la porte d'entrée de chacun d'entre nous mais y commencer...

*Ce journal est celui
de la Commune,
mais aussi le vôtre.*

*L'équipe de rédaction sera
ravie de faire paraître
vos articles d'information
susceptibles d'intéresser
la population.*

Bonne lecture à toutes et à tous.

Avec mes meilleurs sentiments.

Votre Maire, Christian DAVID

Vie communale

Un commerçant au n°10 rue de l'épicéa

C'est au centre de notre village qu'Hubert Sec a ouvert son magasin PRO-SHOP.

Ce commerçant indépendant qui n'est pas franchisé vend principalement des vêtements de travail.

Il propose dans une gamme professionnelle des produits de 4 marques américaines. Ce sont des articles de haut de gamme adaptés aux conditions rudes de notre climat.

Dans un faible espace (ancien bureau de poste), Hubert nous présente des combinaisons, des saloppettes, des vestes et des chemises. A ces vêtements solides et fonctionnels s'ajoutent des bottes et des chaussures destinées aux terrains difficiles et toutes agréées pour la conformité aux modèles dits de sécurité. Ces articles et produits voisinent en rayon avec quelques vêtements davantage tournés vers le loisir de plein air et les activités d'hiver.

Tous ces vêtements et chaussures rares au look Ouest américain sont testés en situation, et, s'ils sont agréables à l'œil, ils n'en sont pas moins confortables. Le coton brut est le matériau de base qui permet l'alliance de la tradition et de la modernité.

Notre commerçant passera visiblement satisfait de ses conditions d'exposition et de stock s'adresse, vous l'avez compris, principalement aux particuliers mais surtout artisans et professionnels des métiers du bois qui représentent la majeure partie de sa clientèle.

www.americanshoponline.fr

Il vend sur Internet depuis 2009 en Franche-Comté et Rhône-Alpes ; il n'est donc pas surprenant que cet ancien du bâtiment, nouvellement installé, amateur de grands espaces, de liberté et de chiens de traîneau, trouve à La Pesse toutes les conditions réunies pour favoriser sa réussite.

Bonne chance à lui et à son commerce que nous souhaitons florissant.

FRANCIS MORICHEAU

La Haute Molune

Benjamin Seveassand, Marion Seveassand-Thevenet, Christine et Jean-Pierre Thevenet se sont lancés dans cette belle aventure : la construction de gîtes ruraux contemporains passifs.

C'est un projet à la fois environnemental, touristique et rural, mais aussi familial et intergénérationnel.

Quand on parle aujourd'hui d'économie d'énergie, d'isolation de CO2, etc, il suffit d'éplucher le projet de «La haute molune» pour être extrêmement surpris par la passivité de la réalisation. C'est à dire un bâtiment très basse énergie.

Des études approfondies, une sur-isolation de l'enveloppe (32 cm d'isolant dans les murs, 26 cm en plancher et 42 cm en toiture. Une parfaite étanchéité à l'air, du triple vitrage, une aération contrôlée et un recours aux énergies renouvelables (chaudière à granulés).

Il faudra moins d'une tonne de granulés pour chauffer le bâtiment pouvant recevoir 13 personnes toute l'année (production d'eau chaude comprise).

Situé à 200 m du village de La Pesse, l'accès en est facile (par le lotissement) et ensuite, la clientèle peut garer sa voiture et tout faire à pied.

Le bâtiment est résolument tourné vers la tourbière, l'accès se fait par le lotissement et ensuite les gîtes ont une vue splendide sur le paysage dégagé de l'autre côté avec une façade entièrement vitrée.

Le bâtiment abritera : un gîte de 110m² d'une capacité d'accueil de 6 personnes, un gîte de 85m² d'une capacité d'accueil de 5 personnes et une chambre annexe de 17 m² d'une capacité de 2 personnes avec accessibilité PMR.

Si le projet architectural est franchement contemporain, le choix des matériaux est volontairement traditionnel, beaucoup de bois et toutes les façades recouvertes de tavaillons... C'est Bob Dromard et son équipe qui posent les tavaillons.

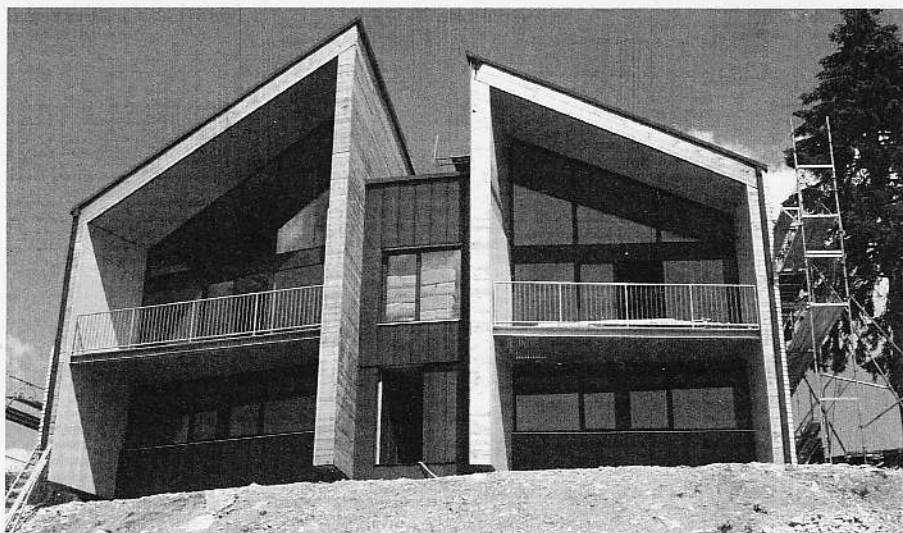
Les fondations et la maçonnerie ont été réalisées par Benjamin Seveassand, Jean-Pierre Thevenet, aidés de Marion, l'ossature bois posée par une entreprise autrichienne et les travaux de finition se font en ce moment par les propriétaires. Il faut dire que Benjamin est charpentier de métier.

Pourquoi avoir choisi La Pesse ? Il faut dire que Christine Thevenet a accouché de Marion au lieu dit «La Crête», à l'Embossieux il y a trente ans, et même si la famille s'est en allée quelques années après, le cœur de Marion est toujours tourné vers La Pesse. Son projet de retour était longuement mûri.

Le gîte devrait ouvrir ses portes pour Noël 2011 si tout va bien.

Pour tout renseignement : www.location-haut-jura.com

MICHELLE PLOCKI



Vie communale

Nos boulangers



Marie et Yves Gapin sont arrivés à La Pesse le 1er avril 1974 pour reprendre le fond de commerce et les tournées de Mr Godillat. La boulangerie était alors située dans le bâtiment de Mr Denis Grenard. Ils y resteront jusqu'en juillet 1980, date à laquelle ils vont s'installer dans le local communal actuel.

Tous les deux se sont beaucoup investis dans la vie du village. Yves a siégé au bureau de l'AGAD, Marie

a été déléguée des parents d'élèves et conseillère municipale de 1989 à 1995. Ils ont aussi été des membres actifs de l'U.S. et du G.E.T.

Nous leur souhaitons une retraite bien méritée et un plein succès à Yann dans ses nouvelles activités professionnelles. Nous aurons le plaisir de les croiser dans le village car même s'ils font quelques séjours en Bourgogne, ils restent Pesserands.

Aurore et Patrice Chanois ont choisi La Pesse pour la qualité de vie familiale et la proximité de l'école pour leurs filles Solenne et Jade.

Auparavant, ils ont tenu une boulangerie pendant 10 ans à Seurre en Côte-d'Or.

Cela fait maintenant deux mois qu'ils ont pris la succession et il faut reconnaître qu'ils ont relevé le défi de la famille GAPIN. Bienvenue à eux.

PIERRE GRENARD

Cimetière, sépulture et crémation

Comme chacun a pu le constater, la « commission cimetière » a donné à celui-ci un aspect de fonctionnalité et de modernisation à plusieurs titres.

Qu'il s'agisse de l'agrandissement du parking, du formatage des allées ou de la création d'un ossuaire, voici des améliorations sensibles pour ceux qui ont à fréquenter ce lieu.

La modification la plus notable consiste dans la création d'espaces et installations dédiées aux rites cinéraires. La construction du columbarium et du jardin du souvenir atteste de la volonté de notre commune de prendre en compte l'évolution des mœurs en matière de choix funéraires.

La crémation autorisée par la Loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles est entrée dans les faits avec la construction en 1889 d'un crématorium au Père Lachaise ; mais ça n'est seulement qu'à partir de 1963 que les chiffres du nombre de crémation devinrent significatifs en France. C'est précisément cette année-là que le VATICAN a levé l'interdit de l'Eglise Catholique sur la crémation.

Aujourd'hui c'est près d'un français sur trois qui choisit la crémation comme mode de sépulture. Les hygiénistes du 19ème siècle voulaient promouvoir ce choix, ils ont depuis été rejoints par tous ceux qui tant pour des raisons philosophiques qu'écologiques veulent promouvoir cette pratique.

A La Pesse dorénavant la population pourra respecter les dernières volontés des défunts de façon personnalisée ou anonyme grâce aux installations qui ont été mises en œuvre avec compétence par notre agent communal Jean-Marie DROMARD.

FRANCIS MORICHEAU



Des Roumains à La Pesse

Un petit groupe de Roumains, du village de Marisel, en Transylvanie, a parcouru 1800 km pour venir rendre visite au village de La Pesse, accueillis par l'Association NOROC.

Cette association a été créée en 2003 et depuis, plusieurs voyages de chaque côté ont été effectués.

Cette fois-ci, ce sont six femmes et deux hommes qui sont venus passer quelques jours à La Pesse pour visiter des gîtes, des exploitations agricoles, fromagerie, artisans, etc. La visite de l'école de La Pesse était également au programme en fin de semaine, pour présenter l'école numérique à la directrice de l'école de Marisel. Des échanges pourront peut-être naître de cette rencontre. Après s'être reposés de ce long voyage, les visites ont pu commencer...

Ils étaient venus avec, dans leurs bagages, de quoi confectionner une spécialité roumaine « les Sarmalles » (rouleaux garnis de viande, de riz et de crème, entourés de feuilles de choux qui ont trempé dans la saumure pendant quelques semaines). Ce fut un véritable délice... Il y eut également des spécialités apéritives roumaines et des desserts maison. Ce repas a eu lieu le vendredi 20 mai, au Relais des Skieurs. Le prix des repas a servi à financer leur séjour à La Pesse...

MICHELLE PLOCKI

Vie communale

Poésie

Nous avons le plaisir de publier un texte poétique composé au printemps dernier par les élèves de CM1-CM2 de la classe d'Isabelle Kolly, à l'école des Bouchoux. Il s'agit d'un travail collectif

La terre a un corps. Son berceau est l'univers.

La terre a un corps que l'on laboure.
Elle a une vie aussi.

La terre a un corps et les pays sont ses habits, les sapins sont la laine tricotée comme un pull, son pantalon est humide et ses chaussures sont de glace.
Dans ses veines circulent du sang et des globules.

La terre a des jambes de bois que le vent fait bouger, ce sont les arbres.
La terre a un nez en forme de champignon, quelle idée!

Depuis mon jardin plein de salades et d'escargots je suis parti(e) explorer le noyau de la terre. J'ai d'abord constaté que les sangliers avaient creusé. J'ai suivi les racines dans leur recherche de nourriture. J'ai vu les taupes et les lapins dans leur terrier et puis je suis descendu(e) dans les grottes où j'ai vu les Trolls se tortiller et tomber dans des trous. Je suis à mon tour passé(e) par ces trous, des souterrains où les vers poursuivent le projet plissé de la nature. Arrivé(e) près du centre, j'ai vu le magma, les fleuves de lave couler comme des cascades qui seraient du poison pour les poissons.

J'ai compris que la terre pouvait se déchainer, éructer, et qu'alors la mer se mettait à éclabousser, à tousser.

J'ai vu la terre se plier exactement comme une feuille de papier. J'ai vu les montagnes pliées, une pente d'herbe d'un côté, un ruisseau, et plus haut l'air et le feu. La terre a un corps, elle a une

vie aussi. Et quand elle est jalouse, elle explose. Quand elle tremble, des îles se forment et les bateaux sur les vagues sont en danger, attention aux récifs.

La terre change de visage, change de plis, en fonction des quatre saisons.

Quand elle enfle son grand bonnet blanc sur sa tête, sa robe la mer dans ses plis de glace se fige.

Quand je vois au printemps ses verts cheveux pousser, je lui dis : mets tes barrettes ! Je vois aussi que le ruisseau pleure de joie. Les jonquilles et les myrtilles forment un tapis. Et les bourgeons comme les boutons de coquelicots sont prêts à exploser.

Quand je vois ses couleurs se refléter dans les flaques, quand le vent pousse les nuages dans le ciel, que les feuilles tourbillonnent et se déposent au sol, ne dirait-on pas des confettis ? C'est comme si la terre allait à une fête. Quand je vois les cynorhodons dorés, je sais que l'automne est là. Alors les lamelles de champignons, qu'ils soient vénéneux ou délicieux, alors les lamelles sont mes rayons de soleil sous la pluie.

La terre a un corps, elle a une vie aussi, elle nous montre ses plissements à chaque pas à chaque mot à chaque ligne.

COLLECTIF CM1-CM2

2010-2011, LES BOUCHOUX

>> Info mairie

Il reste des cartes avantage jeunes en mairie dont peuvent encore bénéficier les pesserands de la classe de 6ème à l'âge de 26 ans (30 ans pour les étudiants). Le prix d'achat demeure à 3 €.

le calendrier

Repas des Gueux

Organisé par Le Relais
Récital de chansons
de Mémoire Ouvrière
suivi d'un pot au feu

Samedi 22 octobre à 18h30
au Relais des Skieurs

La Forestière

>> Fondue des bénévoles

Vendredi 28 octobre à 20h

Salle des associations à La Pesse

>> Soirée des bénévoles

Vendredi 4 novembre à Arpent

S'inscrire auprès de Michel Sports

Concert de piano

Organisé par Le Relais
Jean-Paul Guy à 18h
Jean-Louis Déconfin à 21h

Vendredi 11 novembre
au Relais des Skieurs

Concours de Tarot

Organisé par Les Jonquilles
Dimanche 27 novembre
au Relais des Skieurs

Etat civil

Décès

L'équipe municipale assure
ses plus sincères condoléances
à la famille de

M. Aldo Stringhetta
décédé le 8 septembre 2011

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Le lundi : 9h-11h45 et 14h-17h

Le jeudi : 9h-11h45 et 14h-17h

Le samedi : 9h-11h45

Merci de bien vouloir respecter
ces horaires.

N'oubliez pas d'aller
visiter notre site internet
régulièrement :
www.mairie-la-pesse.com